

EXTRAITS DE LA SEANCE DU 6 OCTOBRE 2020
(Art. L2121-25 du Code général des collectivités territoriales)

Le six octobre deux mil vingt à dix-huit heures trente, le conseil municipal, s'est réuni, salle du CONSEIL de Méounes-lès-Montrieux, sous la présidence de M. Jean-Martin GUISIANO, maire de Méounes-lès-Montrieux.

PRESENTS : M. Jean-Martin GUISIANO, M. Joël PERENON, Mme Patricia VIGIER, M. Philippe BREL, Mme Colette LANGLET, M. Philippe OZENDA, Mme BARIDON Chantal, Mme Mireille ASTIER-CUCCHI, Mme Simone CALLAMAND, Mme Christiane NICOLIN, M. Stéphane TRETOLA, M. Franck NICCOLETTI, M. Karl DEMERCASTEL, Mme Anne THIBAULT.

EXCUSES : Mme Christine PERENON, M. Pascal COGORDAN, M. Patrick PEQUIGNOT, Mme Eloïse GION (dont le pouvoir est arrivé trop tardivement).

POUVOIRS :

- Mme Christine PERENON a donné pouvoir à M. Joël PERENON
- M. Pascal COGORDAN a donné pouvoir à M. Philippe OZENDA
- M. Patrick PEQUIGNOT a donné pouvoir à Mme Patricia VIGIER

DATE DE CONVOCATION : **30 septembre 2020.**

M. Joël PERENON a été désigné secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

ORDRE DU JOUR

1. Convention cadre d'adhésion à la mission « Intérim local » du CDG83
2. Convention d'adhésion au service « Médecine préventive » du CDG83
3. Recrutement d'agents contractuels pour des besoins non permanents
4. Modification du tableau des effectifs
5. Désherbage médiathèque
6. Approbation de la modification des statuts de la communauté d'agglomération Provence verte
7. Mise à disposition des biens eau et assainissement à la communauté d'agglomération Provence verte dans le cadre du transfert de ces compétences
8. Transfert des résultats du budget annexe à la communauté d'agglomération Provence verte
9. Transfert compétence pluvial à la communauté d'agglomération Provence verte : signature de la convention 2020
10. Désignation des représentants communaux à la CLECT
11. Approbation du règlement intérieur
12. Modification de la DCM 21 du 25 mai 2020 – Délégations du conseil municipal au maire
13. Modification de la DCM 14 du 2 juillet 2020 – Commission communale des impôts directs
14. Décision modificative du budget
15. Examen des demandes de subvention - JEANNOT ENVIRONNEMENT et ALIVE83 URBAN DANCE ATTITUDE
16. Véhicule CCFF : demande de subvention régionale
17. Rapport des délégations

1. CONVENTION CADRE D'ADHÉSION À LA MISSION « INTÉRIM LOCAL » DU CDG83

La loi du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, permet au Centre de Gestion de mettre à disposition des collectivités territoriales

des agents ayant déjà une expérience pour remplacer des agents absents, moyennant 10 % du salaire versé à l'agent.

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la signature de la convention.

2. CONVENTION D'ADHÉSION AU SERVICE « MÉDECINE PRÉVENTIVE » DU CDG83

La convention d'adhésion au service « Médecine préventive » du CDG83 arrive prochainement à échéance.

Le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, la signature de la convention pour 2021 jusqu'à 2024 sachant qu'il nous en coûtera 0.39% de notre masse salariale, soit environ 4 500 €.

3. RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS POUR DES BESOINS NON PERMANENTS

Le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, le recrutement d'agents contractuels pour satisfaire des besoins non permanents, saisonnier, surcroît de travail... dans la limite fixée par les crédits inscrits au budget.

4. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, la création des poste suivant

- Un poste à 28/35^{ème} d'ASEM principal de 2^{ème} classe
- Un poste d'adjoint territorial du patrimoine à 22/35^{ème}
- Un poste de technicien principal de 2^{ème} classe à plein temps.

5. DÉSHÉBAGE MÉDIATHÈQUE

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de retirer la liste des ouvrages présentés (ouvrages abimés ou plus empruntés) des rayons de la médiathèque.

6. APPROBATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PROVENCE VERTE

Le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, les statuts modifiés de la communauté d'agglomération Provence verte, modifications portant sur les domaines d'intervention qui autrefois relevaient des compétences optionnelles et qui désormais relèvent des compétences facultatives exercées « à titre supplémentaire » (article 13 de la Loi Engagement et proximité) ainsi que la modification de la répartition des sièges qui restent à 52 mais avec 1 siège supplémentaire pour Brignoles et 1 siège en moins pour Carcès.

7. MISE À DISPOSITION DES BIENS EAU ET ASSAINISSEMENT À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PROVENCE VERTE DANS LE CADRE DU TRANSFERT DE CES COMPÉTENCES

Le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, le procès-verbal de mise à disposition au profit de la communauté d'agglomération Provence verte, des biens eau et assainissement appartenant à la commune dans le cadre du transfert de compétence.

8. TRANSFERT DES RÉSULTATS DU BUDGET ANNEXE À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PROVENCE VERTE

Le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, le transfert des résultats du budget annexe à la communauté d'agglomération Provence verte, réparti comme suit :

Budget eau

- Exploitation : transfert de 25 317.48 € sur les 90 317.48 € de résultat
- Investissement : transfert de 25 000 € sur les 403 454.51 € de résultat

Budget assainissement

- Exploitation : transfert de la différence, soit 65 000.00 €
- Investissement : transfert de la différence, soit 378 454.51 €

9. TRANSFERT COMPÉTENCE PLUVIAL À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PROVENCE VERTE : SIGNATURE DE LA CONVENTION 2020

Le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, la signature de la convention de gestion des eaux pluviales urbaines, suite au transfert de compétence à la communauté d'agglomération Provence verte.

10. DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS COMMUNAUX À LA CLECT

Le conseil municipal, à l'unanimité, a désigné M. Jean-Martin GUISIANO et Mme Patricia VIGIER pour représenter Méounes-les-Montrieux à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées qui siège au niveau de la communauté d'agglomération Provence verte.

11. APPROBATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, son règlement intérieur.

12. MODIFICATION DE LA DCM 21 DU 25 MAI 2020 – DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Le conseil municipal a modifié, à l'unanimité la délibérant 21 du 25 mai 2020 portant délégation du conseil municipal au maire, en y apportant les précisions demandées par la préfecture.

Le conseil municipal a également approuvé, à l'unanimité, le guide des achats en procédure adapté, annoncé dans la délibération.

13. MODIFICATION DE LA DCM 14 DU 2 JUILLET 2020 – COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Le conseil municipal avait proposé 16 commissaires titulaires et 16 commissaires suppléants à adresser à la DDFIP pour qu'il désigne les 8 membres et leurs suppléants de la CCID de la commune de Méounes-les-Montrieux, dont faisait partie le maire et son adjoint délégué. Or, ces deux derniers ne doivent pas faire partie des 16 personnes proposées.

Le conseil municipal a donc approuvé, à l'unanimité, la liste rectifiée suivante :

- | | |
|---|-----------|
| • Simone CALLAMAND – 33, route de Brignoles | Titulaire |
| • Gilbert ROUBAUD – Route de Signes | Titulaire |
| • Colette LANGLET – Le Peyrougier | Titulaire |
| • Alain GROULIER – Les Espréveires | Titulaire |
| • Jean-Pierre REGIMBAUD – Route de Brignoles | Titulaire |
| • Bernard SANS – chemin de Planesselve | Titulaire |
| • Philippe BREL – 1185 chemin du Cros de l'Estang | Titulaire |
| • Stéphane TRETOLA – 8, Grand'Rue | Titulaire |
| • Michel MEIFFRET - Planestel | Titulaire |
| • Jean-François MASSUE – Peyrougier | Titulaire |

• David SOLEU – chemin de St-Lazare	Titulaire
• Sébastien ANELLO – route de Toulon	Titulaire
• Pierre FOUQUES – 13, route de Toulon	Titulaire
• Pierre BILLO – Quartier Barrare	Titulaire
• Bruno BOURGES – 6, route de Toulon	Titulaire
• Philippe OZENDA – chemin du Naï	Titulaire
• Joël PERENON – 1844, quartier Beaumaran	Suppléant
• Jean-Luc CHIOTTI – quartier La Coste	Suppléant
• Mireille CUCCHI – Les Auguspins	Suppléant
• Frédéric DONAT – 5, route du Toulon	Suppléant
• Jean LACAZE – 1470, quartier Baumont	Suppléant
• Christian PAVONE – Le Cros de l’Estang	Suppléant
• Claude SABATIER – 5, Les Mas de Peyrougier	Suppléant
• Alexandre GALL – 59, quartier la Servi	Suppléant
• Muriel BOSCA – 2709, le Haut des Auguspins	Suppléant
• Erwan JAEN – 2556, Les Lingoustières	Suppléant
• Franck NICCOLETTI – place de l’Eglise	Suppléant
• Michel MOLLE – La Bastide Bleue – Planesselve	Suppléant
• Nadine POGGIOLI – route du Stade	Suppléant
• Alexis RUIZ - Beaumaran	Suppléant
• Claude SANCHEZ – Le Collet St-Lazare	Suppléant
• Albert CIMETIERE – Les Mas de Peyrougiers	Suppléant

14. DÉCISION MODIFICATIVE DU BUDGET

Lors du vote du budget 2020, le conseil municipal avait voté les résultats différenciés du budget principal et du budget annexe pour une meilleure compréhension ; or, ils auraient dû être contractés.

Le conseil municipal, à l’unanimité, a voté la décision modificative n°1 du budget principal :

- | | |
|---|--------------|
| • Investissement dépenses – chapitre 01 : | -88 984.81 € |
| • Investissement produits – chapitre 01 : | -88 984.81 € |

15. EXAMEN DES DEMANDES DE SUBVENTION - JEANNOT ENVIRONNEMENT - ALIVE83 URBAN DANCE ATTITUDE – SUBVENTION FACADE

Le conseil municipal a décidé, à l’unanimité, d’attribuer une subvention de 100 € à l’association JEANNOT ENVIRONNEMENT.

Après le retrait de Mme Simone CALLAMAND, le conseil municipal a décidé, à l’unanimité, d’attribuer une subvention de 1300 € à cette dernière pour le ravalement de sa façade 3, Grand’Rue.

Le conseil municipal a décidé après débat et à l’unanimité des suffrages exprimés (vote à bulletins secrets 14 NON et 4 BLANCS) de ne pas accorder de subvention à l’association ALIVE83 URBAN DANCE ATTITUDE.

16. VÉHICULE CCFF : DEMANDE DE SUBVENTION RÉGIONALE

Le conseil municipal a décidé, à l’unanimité, de faire une demande de subvention à la Région PACA pour l’achat d’un véhicule CCFF.

17. RAPPORT DES DÉLÉGATIONS

Le conseil municipal a été informé :

La commune de Méounes-les-Montrieux n'a pas exercé son droit de préemption pour les aliénations suivantes :

• C1231	Les Ferrages	0ha 07a 09ca
• C1063	Le Cros de l'Estang	0ha 26a 38ca
• C813	Le Cros de l'Estang	0ha 16a 46ca
• C1233-1300	Baumon	0ha 19a 69ca
• C1080	Le Cros de l'Estang	0ha 15a 42ca
• F55	Le Village	0ha 00a 78ca
• C1074	Le Cros de l'Estang	0ha 15a 02ca
• C1155-1188	Les Ferrages	0ha 32a 65ca
• C1248	Les Ferrages	0ha 04a 49ca
• F134	Impasse St-Esprit	0ha 00a 48ca
• C793	Le Cros de l'Estang	0ha 09a 22ca
• F212-213	Saint-Michel	0ha 01a 62ca

Remerciements :

- FNACA pour la subvention accordée
- Les PEP 83 pour la subvention accordée
- M. Pierre NAZROO pour la subvention façade
- QI GONG TAI JI pour la subvention accordée
- Mme Solange HURTELLE pour la subvention façade

Informations :

- Droit individuel à la formation des élus locaux